durant, de la moitié de la dite terre. En outre, il leur donna aussi droit de chasse et de pêche avec le droit d'usage de la prairie Saint-Pierre, et aussi, dans un lieu désigné pour la ville, un arpent de terre sur lequel Lemoine avait déjà construit une maison près de l'Hôpital.

Un an après ces évènements, le jour de la fête de Dieu, les Iroquois surprirent les habitants de l'île aux Oies, près de Québec. Ils y massacrèrent les trois familles Granges, Moyen et Macart. En revenant de cet exploit, ils s'arrêtèrent à Ville-Marie où ils tuèrent un nommé Dobigeon. Lemoine, qui revenait d'un voyage à Québec où il avait appris leurs exploits, comprit leurs desseins et dit à M. de Maisonneuve : " Ces gens sont les mêmes que ceux qui sont tombés sur l'île aux Oies et qui ont tué Dobigson ; ils veulent de plus vous trahir : il faut donc les prendre, car ce sont des fourbes et d'indignes menteurs. " Ces sauvages s'étant présentés devant la ville, le gouverneur leur fit dire de revenir le lendemain. Le lendemain, deux Agniers paraissent dans un canot, se dirigent vers le port et s'arrêtent sur une batture hors de portée du mousquet. M. Lemoine demande à M. de Maisonneuve d'y aller seul, — ce qu'il fit. Il s'y rendit en canot au fond duquel il avait glissé deux pistolets. M. de Maisonneuve fit embusquer des mousquetaires dans les joncs, le long de la rive, jusque vis-à-vis du rocher où s'étaient arrêtés les Sauvages. Les Iroquois, le voyant venir seul, le laissèrent approcher sans défiance. Il aborde sur la batture, mais au-dessus d'eux ; il saute à terre et s'avance vers eux